République Française

Département du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
025-200068070-20261103-166-26-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/11/2026

N° 166/26

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 27 octobre 2026,

- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 10 novembre 2026

Objet de la délibération :

Détails du compte 6574 – Affectation des crédits restants CSCJ

Nombre de membres	
- En exercice :	94
- Présents titulaires	60
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	8
· Non excusé(e)s :	7
- Votants	79
- Ne participe pas au vote	

Résultat du vote	
- Pour :	79
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 03 NOVEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six,
Le trois novembre,
Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle communale d'Amancey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de novembre.

Présent(e)s	***Mesdames et Messieurs les membres en exercice.***
Procuration	Joël BOLE à Vincent MARGUET, Marc JACQUOT à Sarah FAIVRE, Jean-Pierre CUNCHON à Thierry MAIRE DU POSET, Laurence JACQUIER-GINEPRO à Pierre CLAUSSE, Dominique PONCET à Pascal PERCIER, Jean-Benoît LAMBERT à Claude CURIE, Philippe LAMBEY à Jacques THOUVEREZ, Maryse FAILLENET à Jacques MAURICE, Valentin CUINET à Karima DAHES, Céline SANTOS à Ludivine SIMON, Thibault EME à Didier LAITHIER, Maxime GROSHENRY à Chloé BUGNON, Angèle LIME à Philippe BOUQUET, Sophie MOYSE à Loïc LAPORTE
Suppléé(e)s	Laurent BROCARD par Annie PETIT, Fabienne ARNOUX par Benoît ROMINGER, Nicolas LHERITIER par Blandine LEYRE, Christophe CORCELLA FAIVRE par Christophe CARISEY, Gérard MOUGIN par Pierre PROST
Excusé(e)	Romain JAILLET, Laetitia ROGNON, James PROUTEAU, Vincent CUVELIER, Rémy PAUL, Sarah VIONNET, Romuald MAUGAIN, Louis BERTRAND
Absent(e)s	Alexandre COULET, Michel DEBRAY, Jean-Louis POGLIANO, Jean-Claude PORTERET, Thomas RELTIENNE, Nathalie VAN DE WOESTYNE, Pierre-André VOUILLOT

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Jean-Victor VERNIER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Après le vote du budget primitif 2026 du budget général, il convient de détailler les subventions versées au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Vu l'avis favorable de la commission Attractivité résidentielle et touristique rendu le 22 octobre 2026 ;

Conformément à l'annexe budgétaire, il était prévu les versements ci-dessous.

Contrat Sport Culture et Jeunesse (CSCJ)

Budget 2026 : 59 650 €
Déjà attribué : 11 enveloppes CSCJ soit 45100 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
025-200068070-20261103-166-26-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/11/2026

Reste 14 550 € à répartir comme suit :

Bénéficiaires	Action	Montant
Office culturel de Quingey	CSCJ 13	2500 €
Théâtre de l'Enchanteur	CSCJ 14	3000 €
La Saintanière	CSCJ 15	750 €
Association Appeal Gestiniaud	CSCJ 16	500 €
ESCC (Eternoz Social Culture Club) / Fete des Gaules	CSCJ 17	2500 €

Et 5 300 € non attribué.

Invité à délibérer, le conseil valide à l'unanimité les versements ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, le 03.11.2026
Pour Extrait conforme,
Jean-Claude GRENIER
Président

